Doubs le Département

Grand Pontarlier Communauté de communes

Informations à la population

La fibre arrive dans votre commune

LES VERRIERES-DE-JOUX

Doubs Très Haut Débit

La stratégie du Département du Doubs

SDDAN adopté le 13 février 2012 par le Conseil départemental :

- ✓ Apporter un accès à la fibre optique à l'ensemble des foyers et entreprises sur une durée de 15 ans au plus, en cohérence avec les déploiements engagés par l'initiative privée
- ✓ Prioriser les situations les plus défavorables par une amélioration de l'internet par le cuivre tout en préparant la fibre jusqu'au bout (montée en débit)
- ✓ Créer un opérateur public de l'aménagement numérique avec les intercommunalités volontaires (Syndicat mixte ouvert)

SDDAN actualisé le 26 juin 2018 :

- ✓ <u>Nouvelle ambition numérique</u>, département 100 % fibré d'ici fin 2022 (égalité d'accès entre urbains et ruraux)
- ✓ Une maîtrise publique confirmée et poursuivie (déploiements, usages, inclusion)
- ✓ Anticiper l'extinction du réseau cuivre décidée au niveau national (plan de fermeture proposé par Orange en 2022)

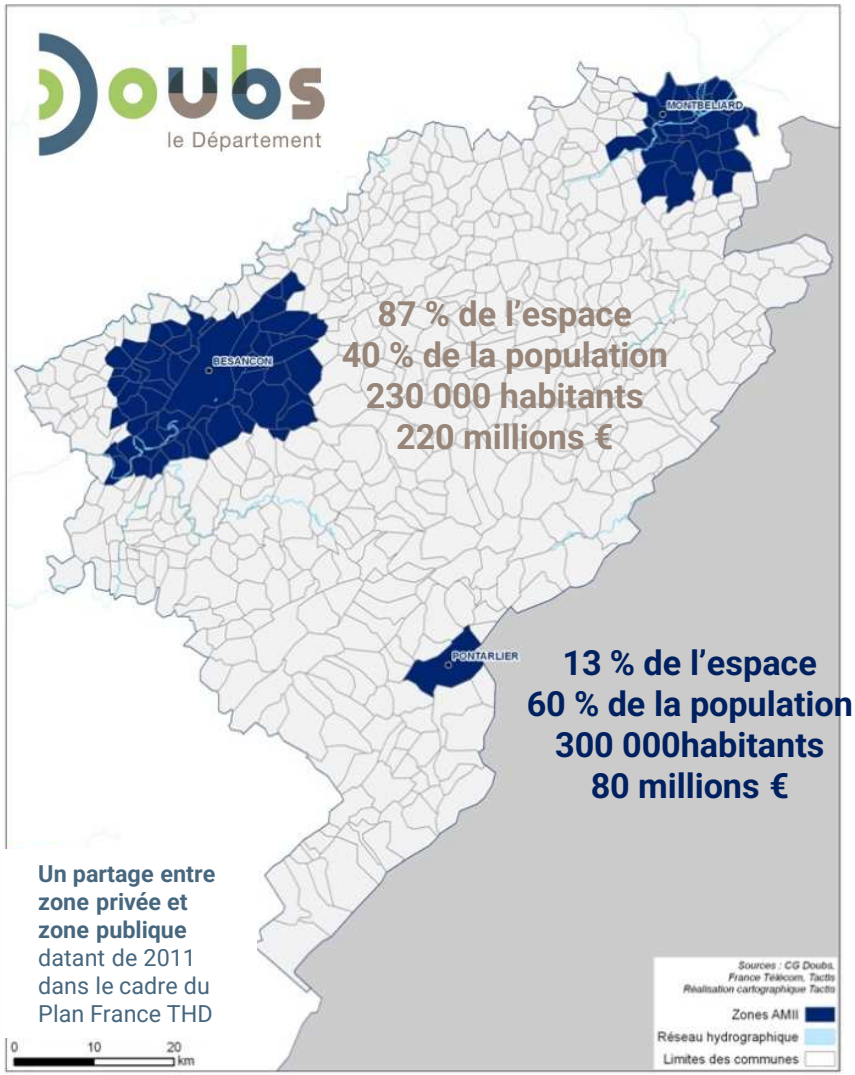

Un réseau télécom public au service de tous

Le cadre :

le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDDAN) approuvé en 2012, actualisé er 2018 par le Département

L'objectif : **100 %** fibre optique d'ici **fin 2022**

L'aménageur public : le Syndicat mixte Doubs TH

(Département + Communautés de communes)

En chiffres :

- 1 décennie de travaux
- **120 000** foyers et entreprises à raccorder
- 228 000 habitants concernés
- 117 932 locaux déjà éligibles (20 décembre 2022)
- 52 842 locaux raccordés (46 %)
- 485 communes concernées
- **220 M€** d'investissement

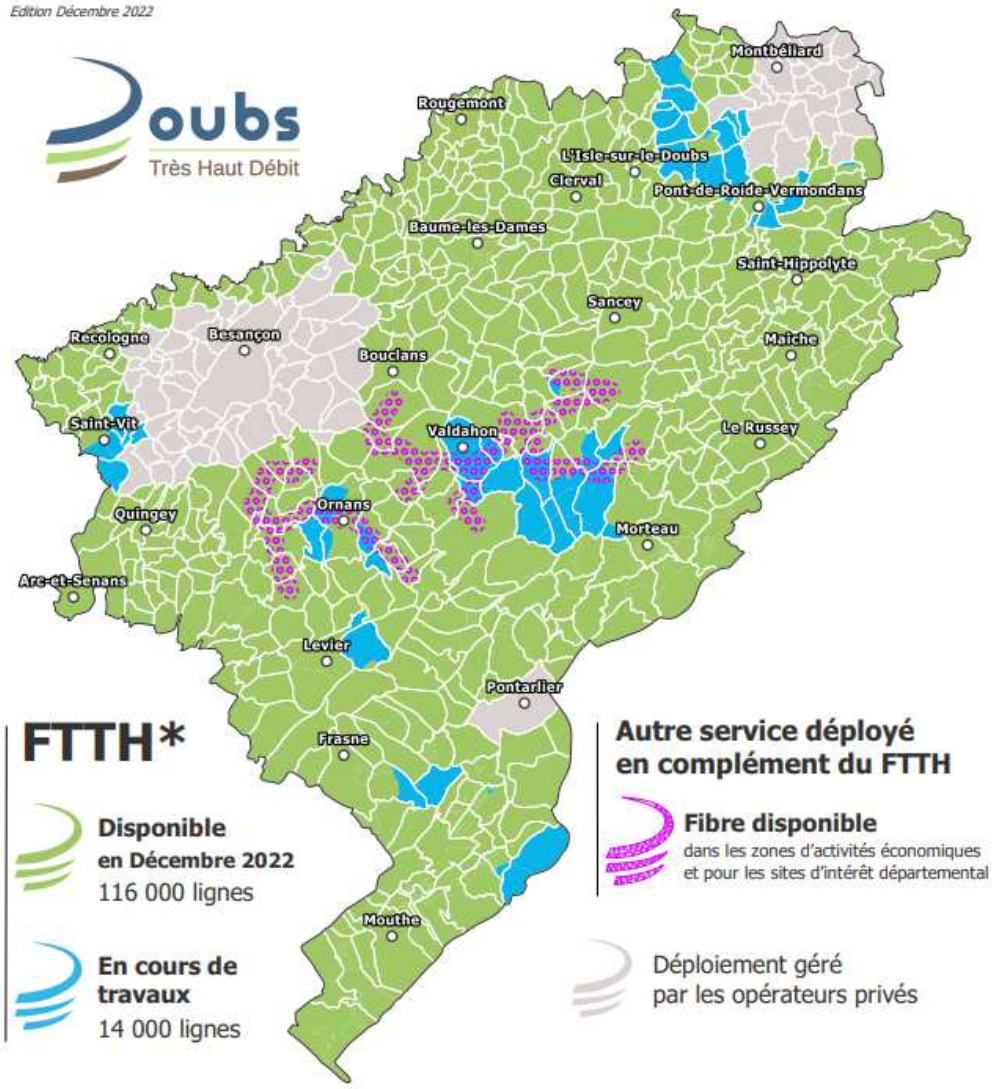

Les financements

- ✓ Département : **33,5** millions depuis 2013
- ✓ Communautés de communes du Grand Pontarlier : 10 € / habitant / an durant 15 ans (**105 k€** par an)
- ✓ Région Bourgogne Franche Comté
- ✓ Etat

Les technologies

Réseau privé historique appartenant à Orange (hérité de l'Etat, PTT/France Télécom)

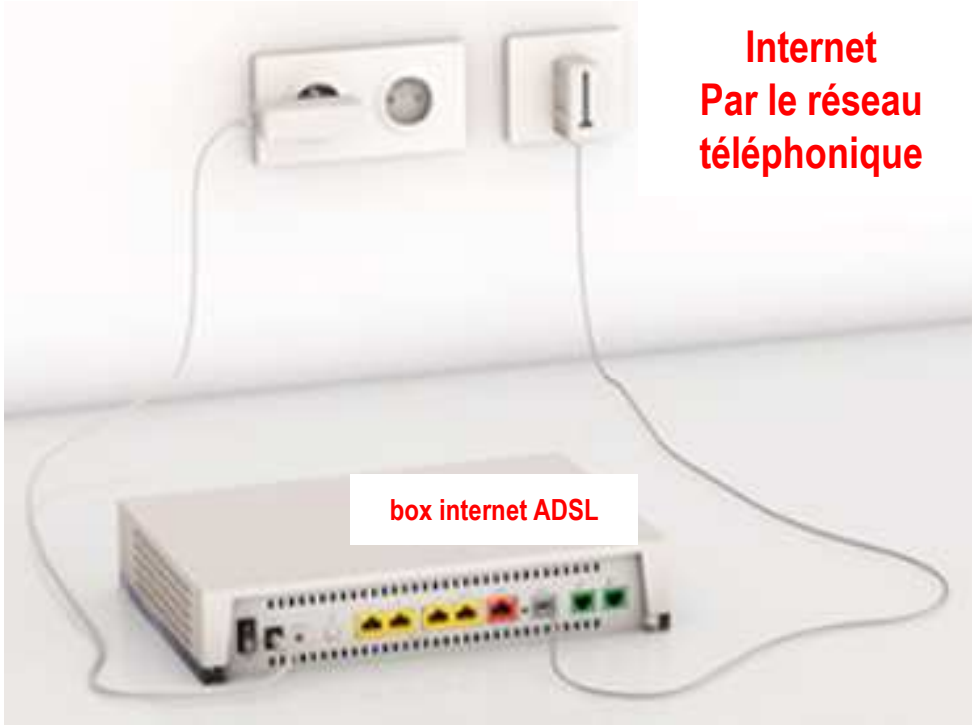

Internet
Par le réseau téléphonique

Réseau public neuf appartenant aux collectivités

Internet
par le réseau fibre optique

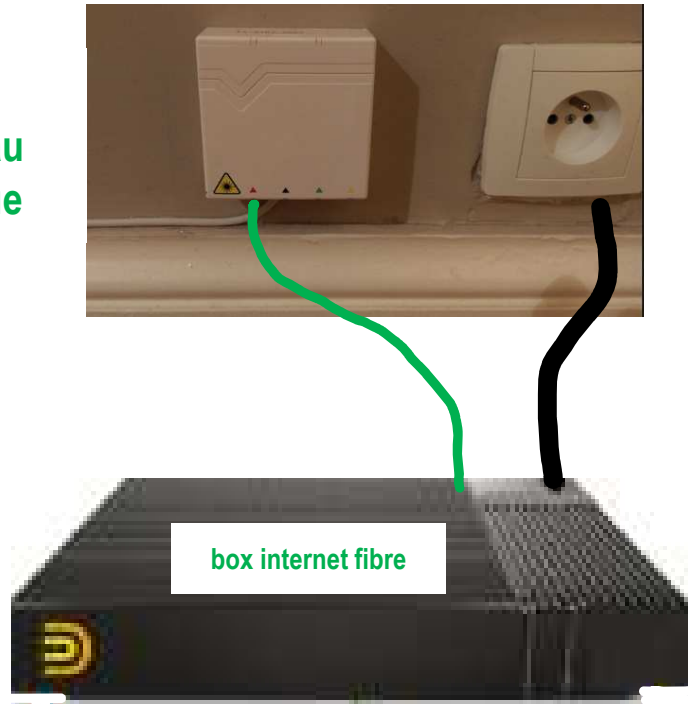

La fibre jusqu'aux habitants :

- ✓ Un réseau neuf, moderne, totalement indépendant du réseau téléphonique cuivre en place
- ✓ Constitué de locaux techniques, de câbles, de boîtiers, d'équipements actifs (lasers)
- ✓ Déployé **dans l'espace public** sauf pour l'habitat dit « vertical » (éléments techniques à installer dans parties communes des immeubles sous réserve d'accord du propriétaire / gestionnaire immeuble)

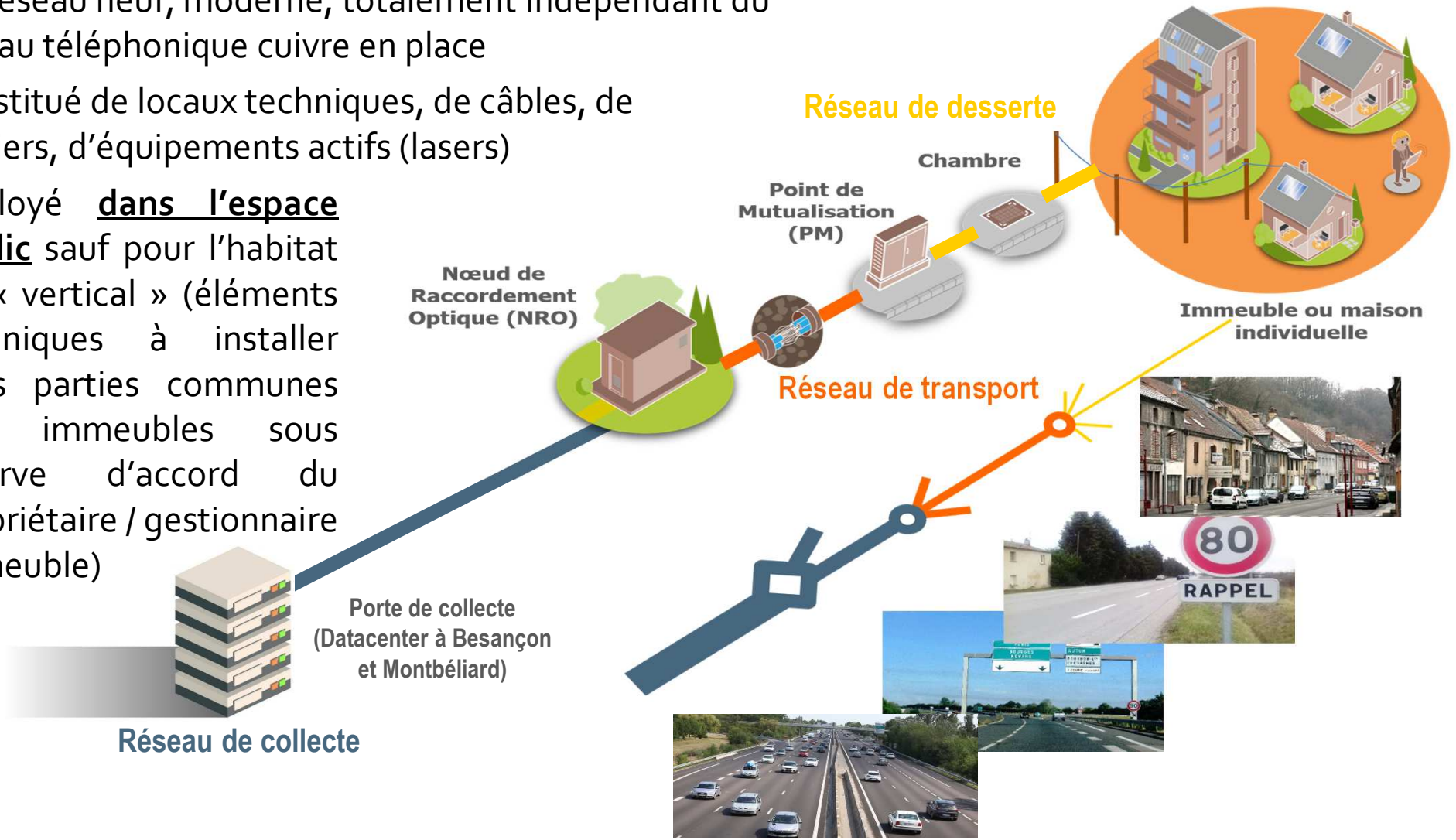

Qu'est ce que la fibre optique ?

- ✓ mince fil de verre
- ✓ transportant des données informatiques à la vitesse de la lumière
- ✓ elle offre aujourd'hui des débits beaucoup plus importants que l'ADSL (jusqu'à 1 000 fois plus rapide)

La fibre optique, beaucoup plus performante, moins énergivore, et surtout moins sensible aux aléas météorologiques que le cuivre

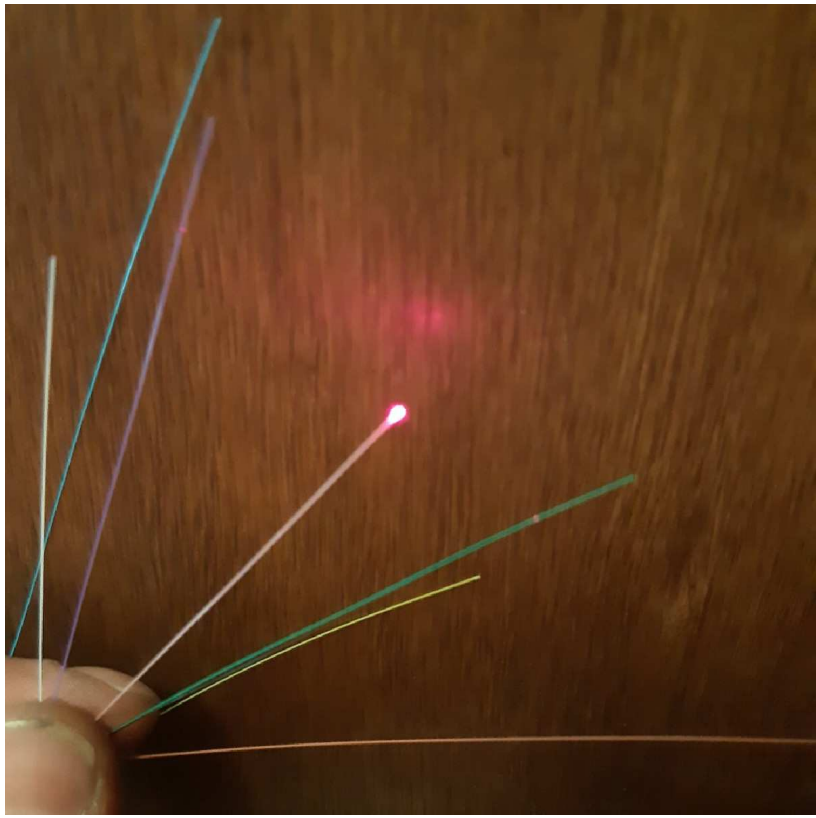

Un abonné à la fibre optique consomme 4 fois moins de KWh qu'un abonné au cuivre

Quels usages ?

la fibre optique, beaucoup plus performante, moins énergivore, et surtout moins sensible aux aléas météorologiques que le cuivre.

Télévision Haute Définition

Multi-connexions simultanées

Téléchargements quasi instantanés

Accessibilité à la télémédecine

Gestion optimisée multi-sites publics ou entreprises

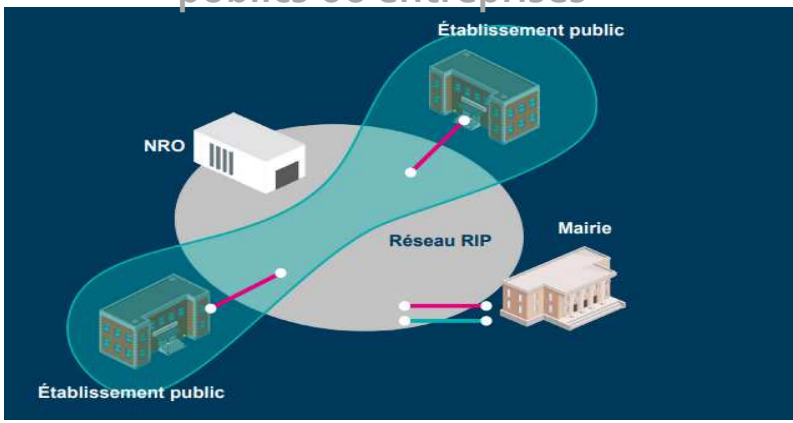

Réseau support de l'internet des objets au service des collectivités, des territoires intelligents (vidéoprotection, capteurs de qualité de l'air, gestion du stationnement…)

Télé surveillance et Domotique optimisées

Télétravail facilité

Transfert de fichiers lourds

Mise à jour logiciels, externalisation serveurs

Conversations vidéos sans latence

Fibre optique : les pièges du démarchage à domicile

- ✓ Exigez la présentation d'une carte d'accréditation et noter le nom
- ✓ Ne signez aucun document immédiatement, s'il ne vous paraît pas clair
- ✓ Ne validez aucun code par SMS, la fourniture de coordonnées bancaires (RIB, IBAN) ne peut jamais être exigée par le démarcheur
- ✓ N'hésitez pas à appeler le Fournisseur (FAI) pour vérifier la démarche et vous faire confirmer les conditions de souscription
- ✓ Propos mensongers ou méthodes déloyales régulièrement signalés :
  - *le réseau cuivre va être coupé d'ici un mois*
  - *je suis mandaté par la mairie ou le Syndicat mixte Doubs THD*
  - *je représente celui qui a construit le réseau et je dois vérifier votre installation*
  - *« je dois contrôler les débits des boîtiers de fibre »*
  - *seul le FAI « untel » a le droit de proposer ses offres pendant 6 mois*
  - *le raccordement est gratuit, mais seulement si vous signez tout de suite*

FAUX

Les étapes

- ✓ **Décembre 2019:** campagne de relevé des locaux / adresses (293 locaux recensés)
- ✓ **12 Août 2020 :** réunion de présentation du projet
- ✓ **Juillet 2021 :** démarrage des travaux (Boucard TP pour le génie civil)
- ✓ Un enjeu de **165 000** € HT d'investissement, soit de l'ordre de 500 € HT par local desservi
- ✓ **1** central optique et 1 sous-répartiteur optique (installés en septembre 2016 à La Cluse et Mijoux), **16,6** km de câbles, **89** boîtiers techniques

BOUCARD TRAVAUX PUBLICS

Sogetrel

Ewin Services

illustrations des travaux

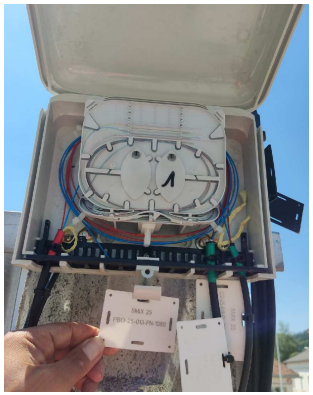

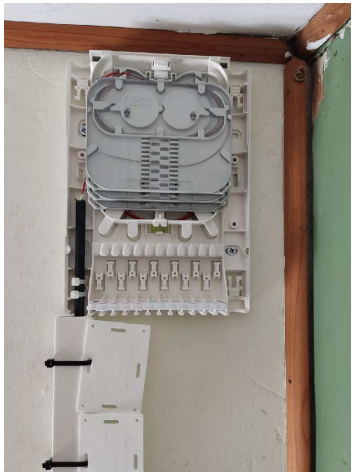

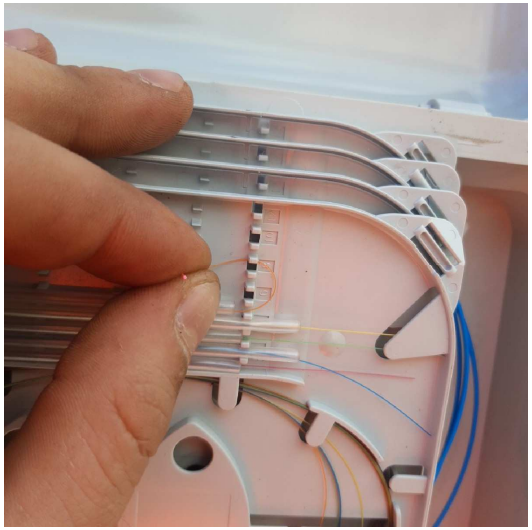

Eligibilité

- Eligible à partir du **28 décembre 2022**
- Eligible à partir de **janvier 2023**
- Eligible à partir d'**avril 2023**

- Immeuble collectif éligible **28 décembre 2022**
- Immeuble collectif éligible **mi-janvier 2023**
- Immeuble collectif en cours (éligible avril 2023)
- Immeuble collectif non réalisable (pas d'autorisation de propriétaire)

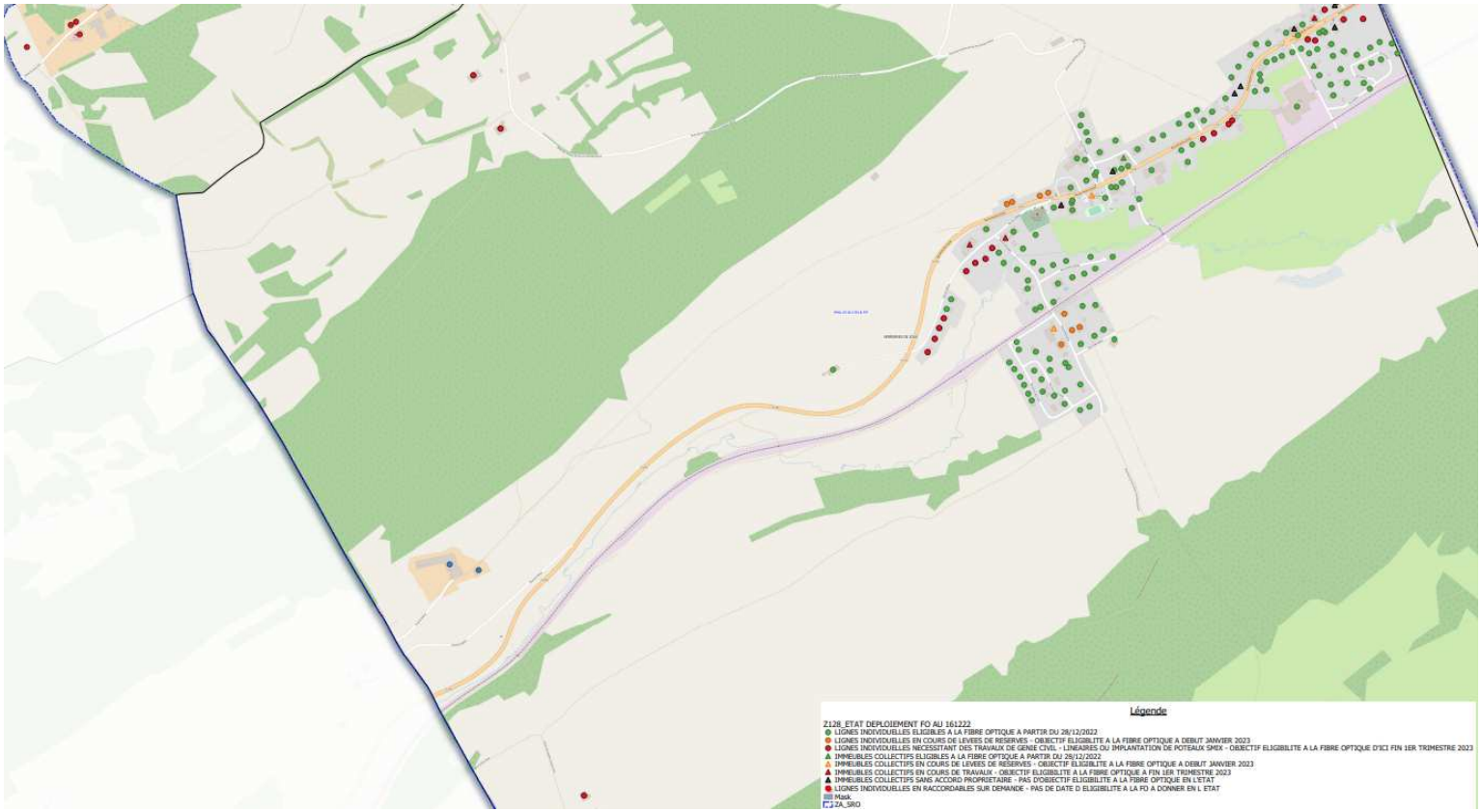

Eligibilité

- Eligible à partir du **28 décembre 2022**
- Eligible à partir de **janvier 2023**
- Eligible à partir d'**avril 2023**

- Immeuble collectif éligible **28 décembre 2022**
- Immeuble collectif éligible **mi-janvier 2023**
- Immeuble collectif en cours (éligible avril 2023)
- Immeuble collectif non réalisable
  (pas d'autorisation de propriétaire)

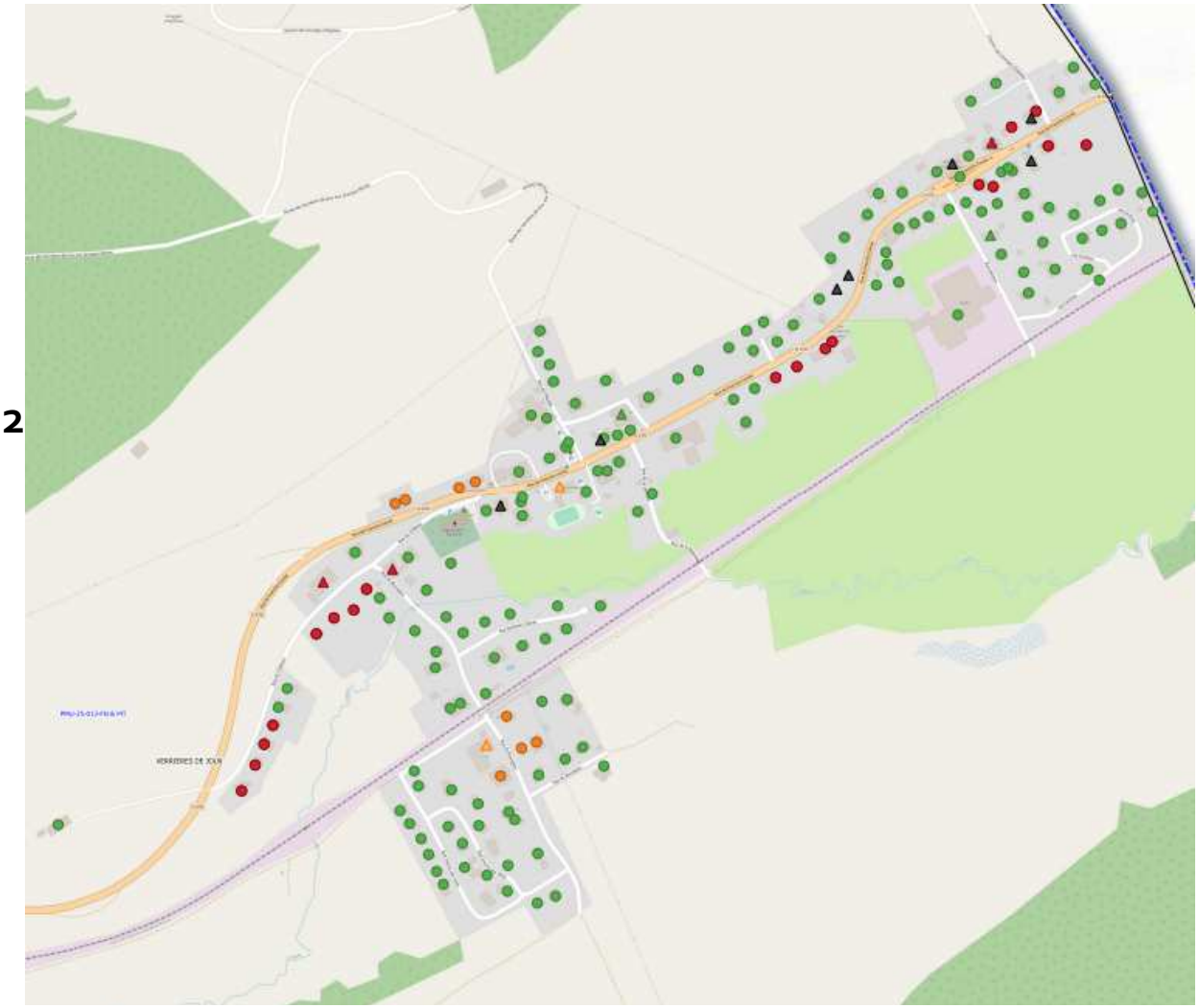

Des accords non reçus pour des immeubles collectifs

✓ 13 collectifs recensés sur la commune : **7** collectifs conventionnés à ce jour – **3 éligibles** – **4** en cours (attente travaux poteaux) – **6 non conventionnés**

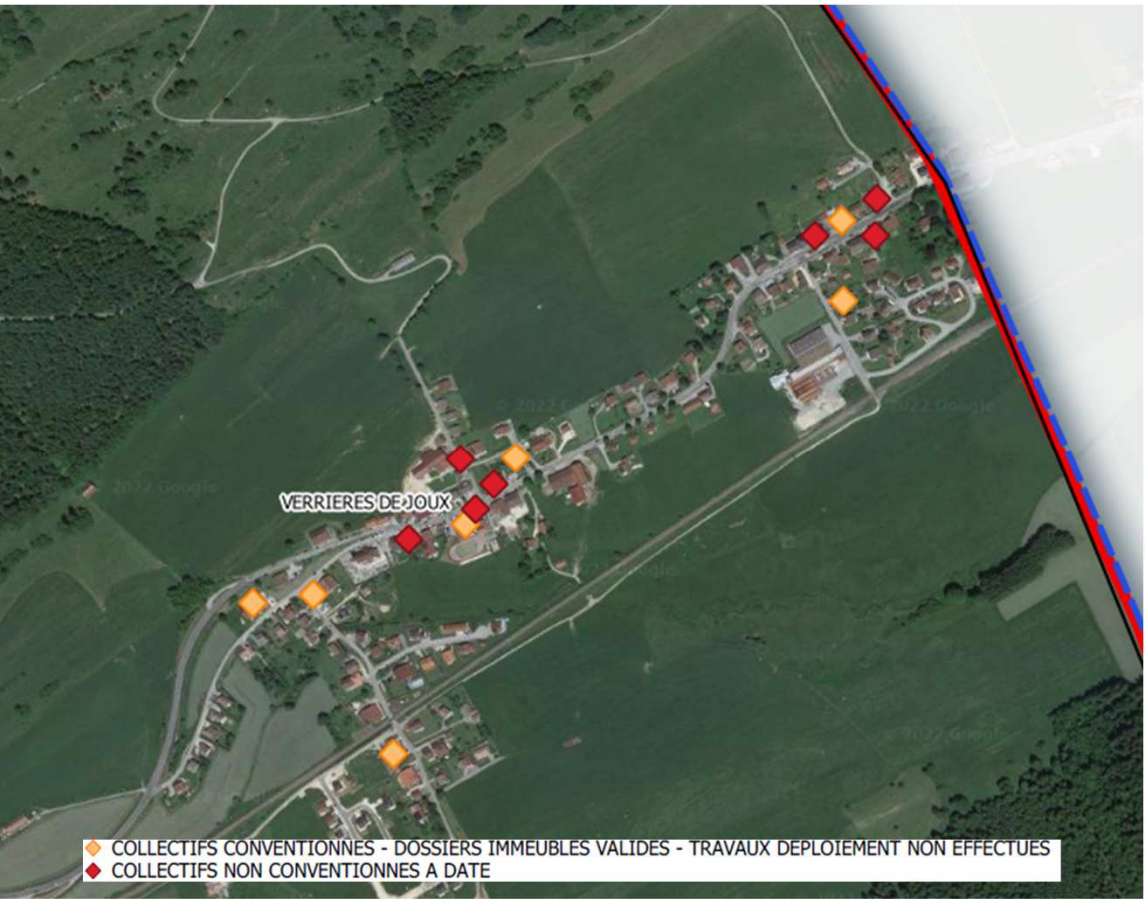

<u>Liste immeubles non conventionnés</u> :

- 8, rue de Franche Comté (5 logements)
- 21, rue de Franche Comté (4)
- 49, rue de Franche Comté (projet neuf; 16 ?)
- 64, rue de Franche Comté (4)
- 65, rue de Franche Comté (9)
- 73, rue de Franche Comté (5)

Acteurs

Construction et Propriété

Doubs Très Haut Débit

Exploitation technique et commerciale

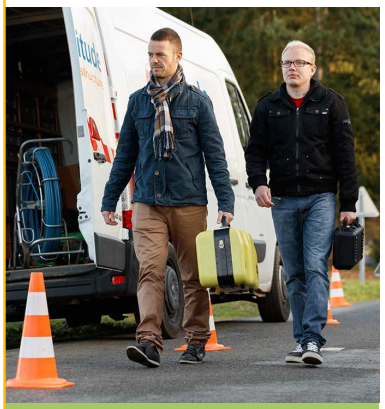

Altitude Infra

Dioptic

Abonnements et Usages

Opérateurs commerciaux FAI

Clients finaux

Comment accéder au Très Haut Débit par la fibre ?

En 3 étapes

1-vérifier son éligibilité

2-choisir un FAI et passer une commande

3-se faire raccorder et mettre en service

Je teste mon éligibilité

La fibre optique arrive dans ma commune !

Je teste mon éligibilité à la fibre optique sur :

www.doubs-thd.org

Rubrique éligibilité

En cas de réponse négative ou d'adresse non ou mal répertoriée, contacter le Syndicat mixte (contact@doubs-thd.com)

Je teste mon éligibilité

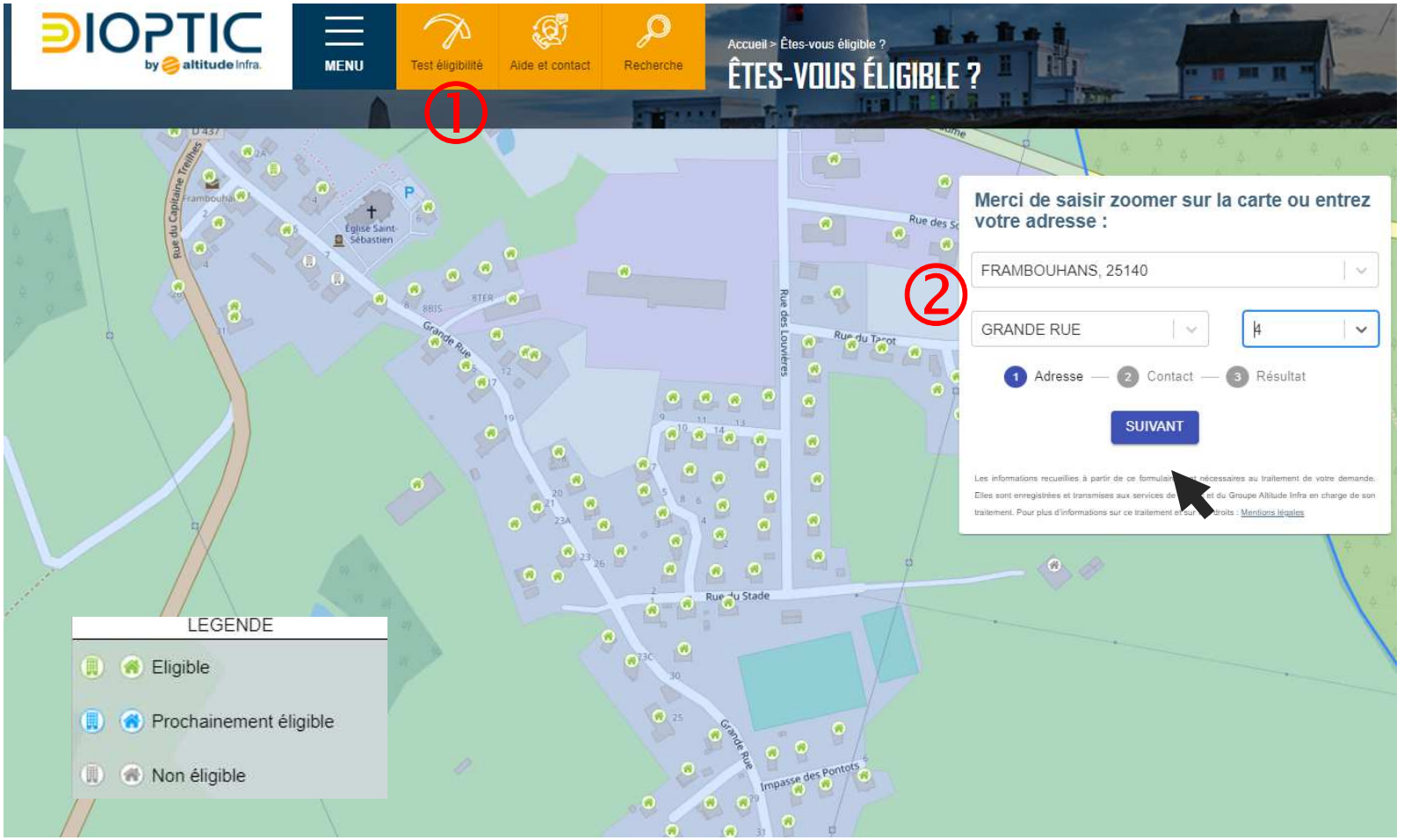

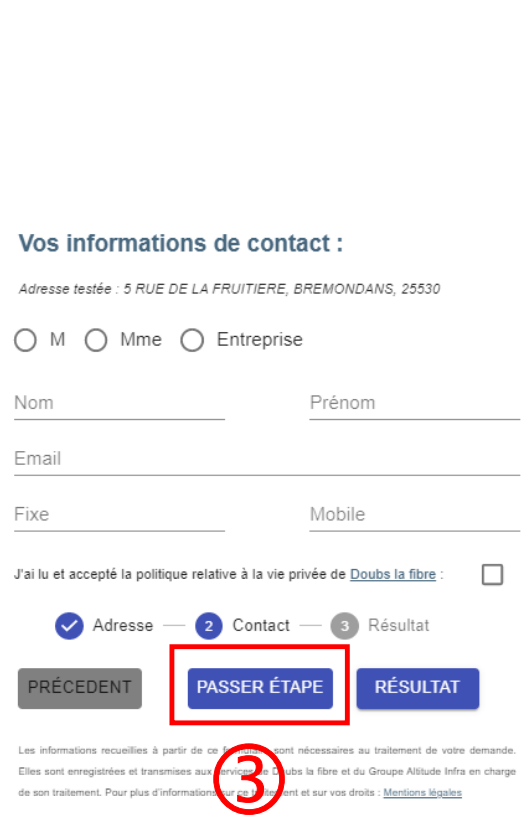

Je teste mon éligibilité

En cas de réponse négative ou d'adresse non ou mal répertoriée, contacter le Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit :
contact@doubs-thd.com / 09.71.16.60.20.

Les Fournisseurs de services pour les particuliers

Opérateurs présents sur tout le territoire :

K-net | LA FIBRE Coriolis AVEC CANAL+ | MA BOX INTERNET | .nordnet. | ozone | TELWAN | VIDEOFUTUR

En cliquant sur chaque vignette, accédez à la page commerciale du FAI

Opérateurs en cours de déploiement :

Veillez à vérifier votre éligibilité sur le site de l'opérateur afin de savoir si vous pouvez souscrire auprès d'eux.

bouygues | free | orange | SFR

Attention : une entreprise qui a des enjeux de continuité et de qualité de connexion, des solutions sur mesure (hébergement de données, multisites, liens et serveurs sécurisés, ...) doit s'orienter vers des **opérateurs spécialisés pour les professionnels**

Aucun opérateur commercial (FAI) n'a d'exclusivité sur le réseau (mais pas d'obligation d'être présent non plus), le raccordement à la fibre n'est pas obligatoire ; je pourrai m'abonner à l'opérateur de mon choix sous réserve de sa présence commerciale pour un FAI national

La fibre pour les professionnels et collectivités

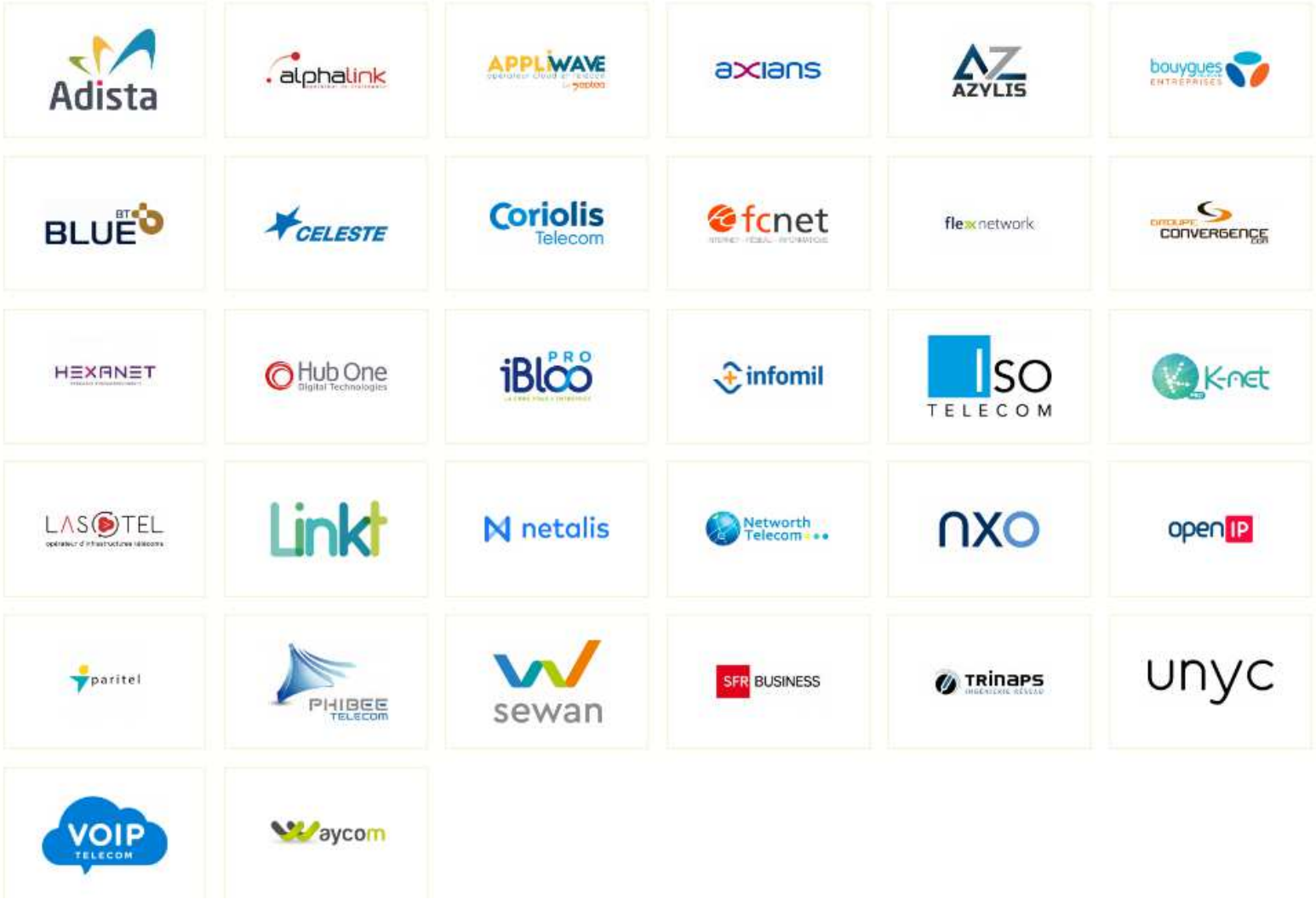

Mon raccordement à domicile

Lors de la souscription d'un service fibre, la FAI choisi propose un RDV d'installation.
Un installateur vient effectuer **le raccordement de mon domicile** (sous-traitant).

Une opération unique qu'il est préférable de **préparer et accompagner** ⇨ **« chek-list »**

Mon raccordement à domicile

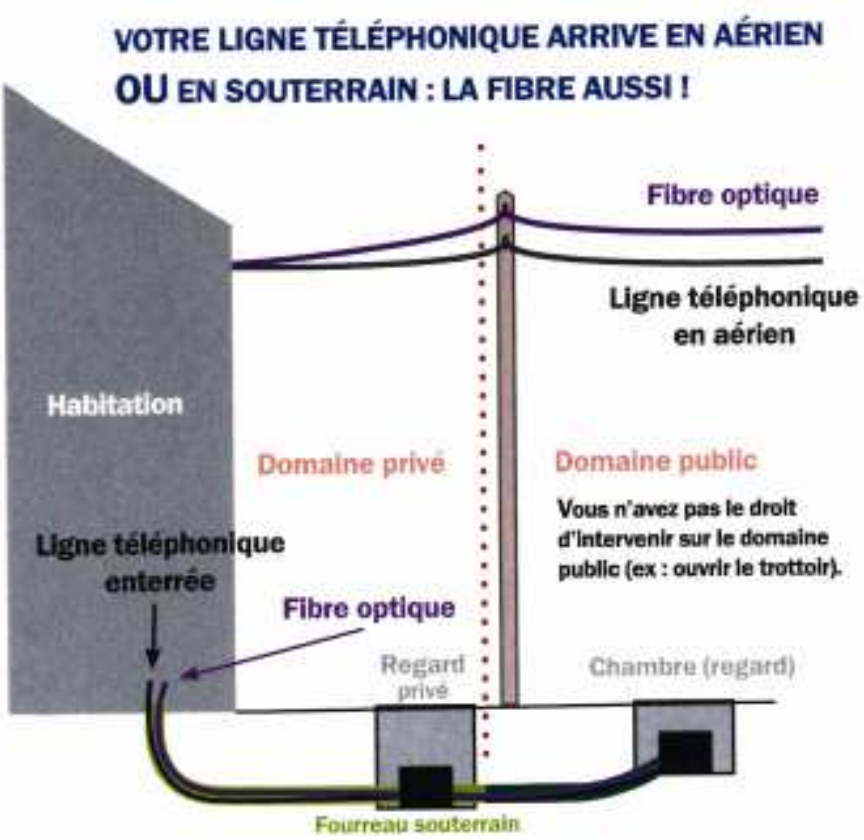

- ✓ sauf impossibilité ou cas particuliers, le câble de fibre cheminera par le même parcours que le réseau cuivre historique **; l'installateur fibre ne touche pas au réseau cuivre existant,** totalement indépendant.
- ✓ **ne pas se laisser imposer l'emplacement de la prise et la parcours du câble dans votre domicile** ; prévoyez les goulottes ou gaines si vous souhaitez que le câble ne soit pas apparent

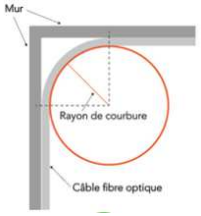

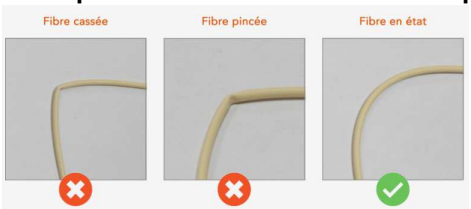

- ✓ ne pas laisser faire des percements dans des portes ou fenêtres ; au besoin, refuser l'intervention
- ✓ le raccordement est pris en charge par le Syndicat mixte (qui rembourse le FAI) quelle que soit la longueur de fibre optique à prévoir, mais les travaux éventuels pour déboucher une conduite ou passer une dalle sont à votre charge

L'aiguillage en cas d'arrivée souterraine depuis la rue

Le « ras le bol » des collectivités au niveau national

avicca Numérique / Territoires

L'AVICCA ACTUALITÉ INITIATIVES PUBLIQUES

ACCUEIL › ACTUALITÉ › COMMUNIQUÉS › ALERTE SUR LES RACCORDEMENTS DES FRANÇAIS À LA FIBRE VIA LES RÉSEAUX PUBLICS

COMMUNIQUES / COMMUNIQUÉS / TECHNOLOGIES / GÉNIE CIVIL / FTTH / ÉCONOMIE / RÉGLEMENTAIRE / FINANCI

Partager

Alerte sur les raccordements des français à la fibre via les réseaux publics

JUILLET 2022

L'association Avicca passe à l'offensive !

Afin d'obtenir un changement rapide et concret des conditions de mise en œuvre des raccordements à la fibre optique (FttH) par les opérateurs télécoms, le Président de l'Avicca et Sénateur de l'Ain Patrick CHAIZE, annonce déposer une proposition de loi à visée coercitive et, le cas échéant, demander l'ouverture d'une enquête parlementaire.

Jeudi 7 juillet 2022 à Paris – Lors d'une conférence de presse exceptionnelle, à l'issue de son conseil d'administration, l'association Avicca, par la voix de son Président Patrick CHAIZE, Sénateur de l'Ain, a annoncé un plan de bataille inédit. L'objectif **: garantir « une bonne fois pour toutes » la qualité des réseaux fibre optique construits par la puissance publique et par ce biais, défendre les intérêts des collectivités et des usagers**.

« … **il est intolérable de constater que les investissements réalisés avec de l'argent public se dégradent au fil du temps. C'est pourquoi j'ai décidé, au nom de l'Avicca et des collectivités territoriales représentées, de passer à l'offensive afin de mettre les opérateurs face à leurs responsabilités. »**

Des installations « en privé » à éviter

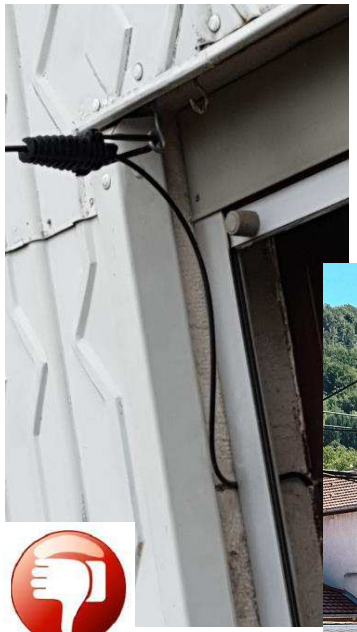

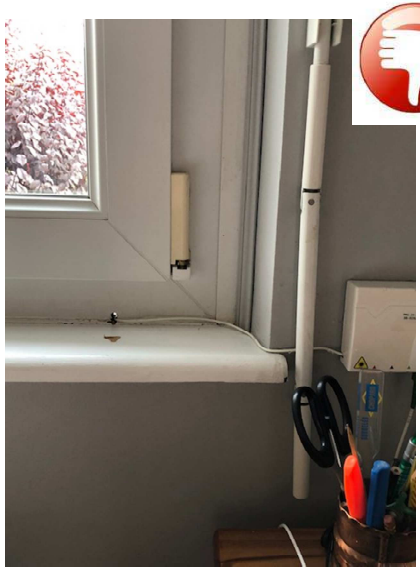

Des dégradations vues sur le réseau

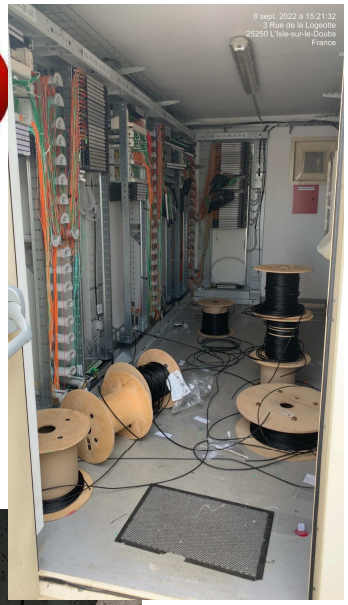

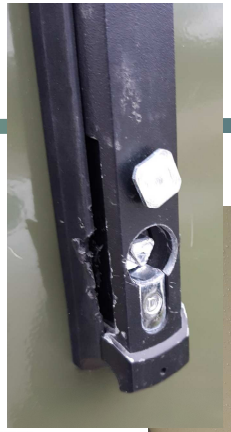

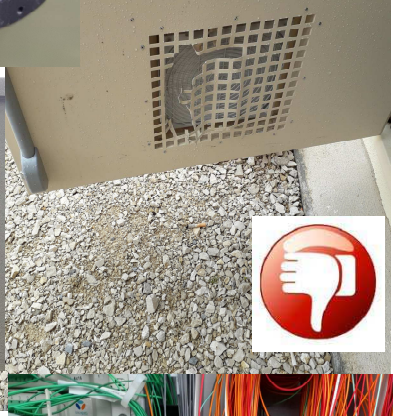

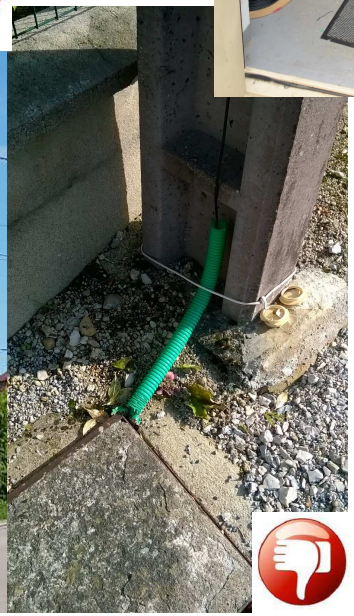

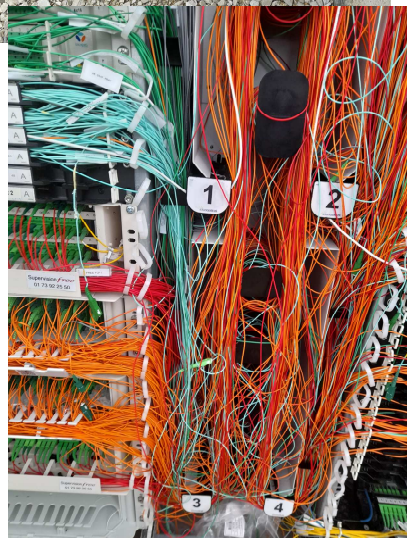

Une fois fibré, en cas de problème ou déconnexion, que faire ?

- ✓ Premièrement, **toujours informer son FAI** afin qu'il déclenche des vérifications de ses équipements (ouverture d'un signalement incident)

- ✓ Si le problème n'est pas de son ressort (problèmes sur le réseau en amont de votre raccordement), votre FAI déclenchera notre exploitant et mainteneur réseau, éventuellement après envoi d'un 1er intervenant par ses soins pour les FAI nationaux

- ✓ En cas de difficultés persistantes ou doutes sur la conformité de votre raccordement, possibilité de saisir le Syndicat mixte directement contact@doubs-thd.com ou **09.71.16.60.20** (mais, **toujours après signalement du problème ou de la panne à son FAI**)

Nous contacter

Doubs
Très Haut Débit

6, rue du collège
25 800 VALDAHON
contact@doubs-thd.com

Téléphone :
09 71 16 60 20

Site internet :
www.doubs-thd.org

Questions / réponses ...